



Prêt abusif et montant excessif

Par **paillotte**, le **08/01/2013 à 10:35**

bonjourrrnune banque nous a accordé un prêt immobilier perso de 339000€ sur 30 ans pour l'achat de notre résidence principale ainsi que la construction d'un local commercial(pas de prêt pro!).rnCette banque nous a fait bénéficier d'un report d'échéances le temps de démarrer notre activité commerciale ce qui nous a considérablement augmenté le montant du prêt.rnNous avons des mensualités de 2283€/mois.rnNos revenus lors de la signature du prêt étaient de 1800€/mois(congé parental et chômage) et nous avons un emprunt en cours de 479€/mois et nous avons estimé nos revenus issus de l'activité commerciale à 2000€/mois.rnA ce jour nous sommes en liquidation judiciaire pour le commerce.rnLe notaire qui est venu estimer le local commercial nous a clairement dit que nous avons été victime de prêt abusif et excessif...!!!rnIl nous conseille de porter se dossier devant la banque de France...!!!rnNous avons besoin d'aide afin de prendre la bonne décision sachant que nous ne pouvons plus honorer ce prêt!!!rnmerci pour votre aide.